



Déclaration commune de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT et de l'UD 93

Les MA France Aulnay toujours mobilisés pour défendre leur usine ! La contestation du PSE est lancée !

Depuis le 16 avril 2024, les salariés de MA France Aulnay luttent pour faire valoir leurs droits.

Le Groupe Stellantis, à la fois client, fournisseur des matières premières, et propriétaire des machines-outils de l'usine, a sacrifié 280 emplois en CDI et une centaine d'emplois intérimaires, pour gonfler les profits déjà mirifiques qu'il engrange.

CLN, propriétaire des murs de l'usine et maison mère de MA France, n'a eu de cesse lui aussi d'évacuer sa responsabilité sociale.

La lutte des MA France a convaincu les autorités publiques de nommer un médiateur pour tenter de sortir par le haut de ce conflit. Or, CLN et Stellantis auront usé de toutes les manœuvres pour négliger les légitimes revendications des salariés. A l'issue de cette « médiation » un accord a été mis sur la table qui a été refusé par les 2/3 des MA France !

La lutte continue !

La CGT a décidé d'accompagner les salariés dans leur souhait d'engager des procédures auprès des tribunaux.

- La contestation du PSE est lancée. De très nombreux manquements ont été constatés et une décision devrait intervenir au plus tard dans 4 mois.
- Nombre de procédures prud'homales sont en préparation et seront déposées dans les semaines à venir.

Le refus des licenciements des élus CSE par l'inspection du travail conforte notre appréciation sur cette liquidation de la dernière usine de la filière auto du 93. Une liquidation guidée par des motifs financier, que nous jugeons frauduleuse et qui a proposé un PSE formel, qui s'avère en réalité être une véritable coquille vide.

Les salariés en lutte continuent d'occuper leur usine et réitèrent leur exigence d'un nouveau tour de table.

Leurs revendications sont simples et légitimes :

- Garantie des salaires pour les élus non encore licenciés,
- Garantie de reclassement et/ou prime supra légale pour les salariés n'ayant pas signé la transaction,

CNL et Stellantis tentent de décourager le maintien du piquet de grève à l'aide d'agents de sécurité et d'huissiers. Des initiatives vaines ! Les salariés en lutte défendent leur dignité et leurs droits et continueront à dénoncer les relations donneurs d'ordre/sous-traitant. Pour l'emploi, l'outil industriel ils ne lâchent pas !

Montreuil, le 27 août 2024